



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 14/03/2015

## « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » S'INVITE AU BUDGET PARTICIPATIF DE LA MAIRIE DE PARIS

Depuis le 13 juillet 2014, la mairie de Paris a lancé la 2<sup>ème</sup> édition du Budget participatif de Paris. Les Parisiens peuvent déposer leur projet urbain sur le site Internet [www.idee.paris.fr](http://www.idee.paris.fr) jusqu'au 15 mars 2015. L'association « 40 millions d'automobilistes » dépose aujourd'hui, samedi 14 mars 2015, le projet de synchroniser les feux dans Paris pour une circulation routière apaisée pour tout le monde (<https://idee.paris.fr/synchronisons-les-feux-tricolores>).

### Le projet de synchroniser les feux tricolores

La régulation des flux routiers en utilisant des outils technologiques de gestion du trafic, en particulier la synchronisation des feux, permettrait ainsi, par la régularité des cycles, de favoriser le déplacement des véhicules à allure constante (évitant ainsi les phénomènes de circulation en accordéon, avec des accélérations et freinages par à-coups), et la durée plus importante de la phase « feu vert » rend prioritaire l'axe sur lequel le trafic est le plus dense.

Le principe de la synchronisation est de donner à un axe majeur (en termes de densité du trafic routier) un caractère prioritaire, en favorisant l'écoulement régulier des véhicules qui l'empruntent.

### Quels sont les bénéfices de ce projet ?

Les bénéfices à tirer de ce mode de régulation sont multiples : une circulation plus homogène et régulière permettrait de réduire le temps passé dans les transports, de limiter les accélérations, les démarrages et freinages intempestifs qui émettent des polluants, d'épargner du stress et de l'agressivité aux conducteurs et de réduire les incivilités (et éventuelles infractions et accidents) qui peuvent en émaner : non-respect des feux tricolores, des vitesses réglementaires, des voies affectées à la circulation de certaines catégories d'usagers (couloirs de bus, pistes cyclables, voire trottoirs).

### Les premiers axes routiers préconisés par l'association

« 40 millions d'automobilistes » recommande notamment de synchroniser les feux sur l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de Flandre. Pour Pierre Chasseray, le délégué général de l'association, « C'est tout de même un comble que respecter la limitation de vitesse sur ces grands axes soit la garantie de s'arrêter à tous les feux. »

## L'attente de « 40 millions d'automobilistes »

« Nous espérons que le projet de synchroniser les feux tricolores sur les grands axes sera étudié avec attention par la mairie de Paris » conclut Daniel Quéro, président de « 40 millions d'automobilistes ».

En juin, la mairie de Paris dévoilera les projets qui seront soumis au vote dès septembre prochain sur le site Internet [www.budgetparticipatif.paris.fr](http://www.budgetparticipatif.paris.fr).



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)